



# INFO LUTTES

N°57

Montreuil, le 31 janvier 2020

## UN GOUVERNEMENT ET UNE DIRECTION SNCF À CÔTÉ DE LA PLAQUE !

**Le Gouvernement voudrait tourner la page de la mobilisation sur son projet de loi retraite, massivement rejeté par l'opinion publique.**

**La lutte est ancrée sur l'ensemble du territoire.**

**Le 6 février prochain, soyons nombreux en grève et dans les manifestations !**

### ► Conférence d'étranglement !

La réunion d'installation de la conférence du financement de la retraite du 30 janvier dernier s'est ouverte en pleine période d'une mobilisation sociale inédite à la fois par son importance et par sa durée, contre le régime universel à points que le Gouvernement veut mettre en place.

Le calendrier des travaux a été présenté, il s'échelonnait de mi-février à fin avril et doit s'articuler avec le temps parlementaire programmé (selon lui) jusqu'à l'été 2020.

La conférence sera organisée autour deux groupes de travail distincts :

1. Sur le financement pour la période allant jusqu'à 2027 tout en se projetant déjà sur le financement dans la durée (âge d'équilibre post 2027).
2. Sur la gouvernance (l'articulation entre le parlement et la gouvernance), le rôle respectif de l'Etat (solidarité nationale et impôt) et celui des organisations syndicales et patronales (assurance sociale), les règles financières entre l'Etat et la gouvernance.

### La CGT a rappelé plusieurs choses :

- La majorité de nos concitoyens sont opposés au passage à un régime de retraite à points qui n'aurait comme conséquences que de reculer l'âge de départ à la retraite et de diminuer l'ensemble des pensions de tous les secteurs professionnels.
- La majorité des organisations syndicales représentant près de 60 % des salariés et les principales organisations de jeunesse, demandent ensemble le retrait du projet de loi et portent des propositions d'amélioration des régimes actuels.
- La totalité des instances consultatives des caisses de sécurité sociale et de retraite ont émis un avis défavorable au texte gouvernemental.

Quelques jours avant, le COR actait, ainsi, que « la part des ressources consacrées au système de retraite dans le PIB diminue sur la période de projection. ». Dès lors, rien d'étonnant à ce que l'étude d'impact en acte la diminution de 14 à 12,8 points de PIB, alors que le nombre de retraités va croître.



Paris, le 29.01.2020



Il notait également que les réserves du système de retraite sont évaluées à 5,6 % du PIB, largement suffisantes donc pour passer le cap de 2025.

De plus, le COR a été bien obligé de reconnaître que l'équilibre financier pourrait facilement être atteint par une hausse modeste des cotisations : en moyenne, 1 point de cotisation supplémentaire à l'horizon 2025.

**Le débat, bien installé maintenant dans l'opinion publique, grâce à la lutte que nous menons, n'est donc pas une simple donnée comptable mais bien un débat de projet contre projet, un véritable choix de société : soit l'individu finance ses droits selon ses moyens, soit on préserve et développe la solidarité interprofessionnelle et intergénérationnelle.**

Il a rappelé sa volonté d'un « équilibre financier » à court et long termes (c'est-à-dire au-delà de 2027) en insistant sur le fait que la mesure d'âge restait pour lui la meilleure option. : « Il faut que les Français travaillent plus longtemps ».

De son côté, le Premier ministre a donc annoncé que 12 milliards d'euros doivent être trouvés d'ici 2027 pour atteindre l'équilibre financier des régimes de retraite actuels.

**Cette première réunion est donc un nouvel épisode de la saga engagée depuis des mois. Il est aussi mauvais que les précédents !**



## UNE RÉPONSE : LE 6 FÉVRIER



### PRIMES AUX NON-GRÉVISTES : LA DIVISION N'AURA PAS LIEU !

La direction SNCF a décidé de verser des primes exceptionnelles à certains cheminots non-grévistes allant de 300 à 1 500 euros.

La stratégie vise à opposer les cheminots entre eux, à montrer du doigt ceux qui luttent mais également à marginaliser celles et ceux qui, pour diverses raisons, restent en dehors du mouvement ou en sont sortis.

La direction SNCF qui aura tenté de faire pleurer dans les chaumières sur le coût de la grève, sur la possibilité de devoir céder des actifs, sur l'impossibilité de mettre fin au gel des salaires qui dure depuis 5 ans, sort donc aujourd'hui la monnaie de la plus mauvaise des manières.

La direction estime donc qu'il faut faire des économies sur le dos des cheminots et du service public ferroviaire, mais elle pense nécessaire d'ouvrir les vannes pour sauver le soldat Macron, chargé d'affaires du « nouveau monde ».

**Le Président de la SNCF qui affirmait il y a quelques jours vouloir « embarquer les cheminots grévistes et non-grévistes dans un avenir commun », commence donc son mandat en les divisant, en les opposant. C'est évidemment inacceptable et cela choque bien au-delà de nos rangs !**

C'est pourquoi la Fédération CGT des Cheminots estime que la plus belle des démarches serait de verser ces sommes, si elles devaient être perçues, aux caisses de solidarité.

Quoiqu'il en soit et face à une décision ahurissante et discriminatoire, la Fédération CGT des Cheminots engagera dans les prochains jours une procédure auprès des juridictions compétentes pour les suites utiles.

**La direction SNCF veut  
faire monter la température  
donnons-lui raison !**

**Le 6 février 2020**

**Tous en grève et  
dans les manifestations !**

Pour être plus fort, adhérez à la CGT !  
<https://www.cheminotcgt.fr/adherer/>

